

APERÇU PRÉLIMINAIRE SUR LES PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES PRIORITAIRES DES COMMUNAUTÉS RIVERAINES

Territoire de la ZIP : rive sud de l'estuaire

La gestion responsable des ressources naturelles, c'est l'affaire de tous. C'est dans cet esprit que nous poursuivons les démarches visant à établir une ZIP sur une longue bande du Saint-Laurent, soit de Montmagny à Matane. Sur le territoire visé, les communautés riveraines vivent des réalités environnementales, économiques, sociales et culturelles qui peuvent différer sur plusieurs points. Ces communautés partagent toutefois un fort sentiment d'ancrage avec le Saint-Laurent. Des intervenants de l'industrie, des ONG et des divers paliers gouvernementaux unissent leurs efforts, au sein d'un comité ZIP provisoire, afin d'établir un plan d'action et de réhabilitation viable, concret, financièrement acceptable et respectant l'idée fondamentale du développement durable.

Pour favoriser l'implication, la concertation et l'émergence de consensus, une consultation préliminaire a été menée auprès de différents organismes afin d'identifier les problématiques environnementales prioritaires. Différents thèmes faisaient l'objet de l'évaluation à savoir le littoral, la faune aquatique et la pollution diffuse comme thèmes principaux, de même que la pollution industrielle, les nuisances domestiques, la gestion des risques environnementaux, la gestion de la faune ailée et des oiseaux migrateurs, la biodiversité, l'information et la sensibilisation du public et la variation du régime des eaux comme thèmes complémentaires.

Problématiques hautement prioritaires

Des problématiques ont suscité un intérêt unanime de la part des répondants et sont jugées hautement prioritaires. De celles-ci, la thématique générale du littoral, examinée dans tous ses aspects (conservation, habitats, tourisme, etc.), apparaît incontestablement comme étant la problématique majeure et fortement caractéristique du territoire visé. Il ressort également que les mammifères marins sont perçus comme une représentation tangible de la santé de l'écosystème et qu'ils offrent un bon potentiel de sensibilisation, de mobilisation et de développement écotouristique. De même, des habitats comme les marais, les affluents et les îles sont reconnus d'emblée comme hautement prioritaires. En effet, on spécifie que des endroits riches et productifs comme le marais de la baie de Mitis ne bénéficient d'aucune protection particulière. C'est aussi le cas d'autres sites sujets à des perturbations à long terme comme le marais de Gros Cacouna situé à proximité du port de Cacouna. En ce qui concerne les affluents, on pointe la pollution agricole ou les rejets d'eaux usées comme particulièrement préoccupants. La pollution diffuse agricole est d'ailleurs reconnue de longue date comme l'une des principales sources de pollution dans le sud de l'estuaire et ressort parmi les problématiques de grand intérêt. La conservation d'espaces naturels ainsi que les espèces floristiques et fauniques menacées ou vulnérables (biodiversité) se retrouvent aussi au nombre des problématiques de grand intérêt. Évidemment, tous privilégient également la valorisation écotouristique de même que la sensibilisation et l'information du public comme conditions favorables devant assurer à long terme le maintien de mesures de conservation et de restauration des différentes ressources naturelles du Saint-Laurent tout en y développant plus d'accessibilité.

Des intervenants mentionnent l'importance d'harmoniser les activités portuaires, les espaces naturels et l'écotourisme. D'autres posent la question de l'accessibilité et de la gestion des îles du Saint-Laurent. On associe toutefois des restrictions ou des limitations d'accès (véhicules tout terrain ou embarcations) si nécessaires de même qu'une certaine protection et une surveillance accrue pour les espaces à protéger ou à rendre accessibles. Parmi les problématiques à privilégier, on relève enfin la gestion de la faune ailée et des oiseaux migrateurs.

Problématiques prioritaires

Sans être hautement prioritaires, des problématiques comme la conservation du paysage, l'accessibilité au littoral, la restauration des berges de même que l'éthique écotouristique suscitent un grand intérêt. Des espèces comme l'éperlan arc-en-ciel, l'anguille d'Amérique ou le saumon Atlantique sont jugées prioritaires. La pollution diffuse par les pesticides (agriculture et forêts) ou les bactéries (agriculture et domestique), les usages et la santé liés au Saint-Laurent, ainsi que la gestion des matières dangereuses constituent aussi des problématiques importantes.

Autres problématiques d'intérêt

Bien que suscitant l'intérêt, certaines problématiques ne sont pas jugées prioritaires. En effet, le niveau de priorité diminue si d'autres ressources humaines ou financières sont accordées comme dans le cas des risques environnementaux qui sont gérés par les services de la protection civile ou les eaux usées municipales par le ministère de l'Environnement. De même, des problématiques peu représentatives de la région suscitent moins d'intérêt comme la pollution industrielle. Par ailleurs, on note l'amélioration de la qualité des eaux usées rejetées par les municipalités (certaines continuent malgré tout de rejeter des eaux non traitées) ou l'industrie (pâtes et papiers) depuis une dizaine d'années. Toutefois, la pollution industrielle ou domestique affecte grandement l'habitat et ses ressources à des endroits spécifiques. Par exemple, la reproduction de l'éperlan de la rivière Fouquette, une espèce vulnérable, est compromise principalement à cause des rejets issus de la transformation alimentaire.

Cette consultation sommaire fait état des préoccupations majeures des riverains et s'ajoute aux bilans de connaissances déjà publiés par Environnement Canada - région du Québec. Néanmoins, il ne s'agit que d'une mise en contexte pour l'examen de notre demande, que d'un simple aperçu préliminaire. Ces outils serviront de points de départ à la préparation d'une vaste consultation régionale devant conduire à l'élaboration du Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE).

RECHERCHE ET RÉDACTION :

Myriam Bourgeois,
Conseil régional de l'environnement du Bas Saint-Laurent

Lynda Lanthier,
Société de développement de la rivière Trois-Pistoles